

Système d'information clinique

Trois hôpitaux, un projet

Déoulant d'une initiative de l'Hôpital du Jura, la mise sur pied d'un dossier patient informatisé (ou système d'information clinique) commun aux hôpitaux du Jura, du Jura bernois et à l'Hôpital neuchâtelois vit une étape importante : celle de la signature du contrat d'adjudication à l'entreprise dont la solution est sortie en tête de l'évaluation.

Souhaitant mettre en commun les ressources et les compétences de leur professionnels, les hôpitaux jurassiens (H-JU), neuchâtelois (HNE) et du Jura bernois (HJB) ont créé un partenariat pour la création d'un système d'information clinique (SIC) commun, centré sur l'informatisation des données relatives à la prise en charge des patients.

Débuté en février 2009 déjà, le projet a consisté dans un premier temps à identifier les besoins des différentes institutions. Après un appel d'offres, réalisé sur la base d'un cahier des charges détaillé, une analyse rigoureuse des différentes offres, associant très largement les utilisateurs finaux, a débouché sur le choix d'une application informatique, et la signature aujourd'hui du contrat d'adjudication avec la maison TECOST SA.

La solution retenue, de 4e génération, présente l'avantage d'une architecture innovante, conçue pour le travail interdisciplinaire en lien avec les logiciels spécialisés existants (radiologie, laboratoire notamment).

Des équipes de projet ont été désignées pour accompagner le développement, puis le déploiement de cette solution. Travaillant sous la coordination d'une direction de projet commune, elles sont actuellement dans une phase d'analyse d'informations et de paramétrage de l'application en fonction des différentes disciplines médicales. L'objectif est de garantir la traduction correcte des besoins des professionnels du milieu hospitalier. La collaboration interinstitutionnelle porte déjà ses fruits et le SIC s'avère une formidable opportunité de partage de compétences, s'inscrivant dans une vision contemporaine de « Networking », avec, à la clé, un gain de temps et d'argent.

Le SIC sera progressivement mis en place dans les services hospitaliers entre août 2012 et décembre 2014. Un déploiement par filière ayant été retenu, ce sont successivement les filières de médecine, de chirurgie, de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie qui seront implantées.

Le SIC est le coeur du système d'information hospitalier. Il constitue l'élément clé de la transformation du dossier du patient vers une vision orientée processus de soins. L'objectif d'un SIC consiste à améliorer de manière structurée le flux des nombreuses informations médicales relatives à chaque patient hospitalisé.

La dématérialisation du dossier patient, actuellement encore sous forme de papier, aura l'immense avantage de le rendre plus rapidement accessible aux différents professionnels qui prennent en charge le patient. Cette facilité d'accès préserve cependant rigoureusement la confidentialité des données médicales du patient par un niveau élevé de protection des informations.

Les directions des trois établissements se félicitent de cette démarche d'envergure commune, qui fédère les compétences de leurs équipes à travers la création d'un outil novateur.

Saignelégier, le 14 juin 2011